

Réseau des LéA Chartes des correspondants (version 2015)

Préambule

Les Lieux d'éducation associés à l'IFÉ (LéA) articulent quatre entités : des lieux d'éducation porteurs d'un questionnement, des unités de recherche, des structures de formation, et les institutions dont ils dépendent. Ils sont orientés vers une recherche-développement en lien avec un diagnostic de l'efficience du lieu impliqué dans le projet : mise à l'épreuve d'ingénieries en direction des acteurs de l'éducation.

Les LéA associent pour trois ans chercheurs et acteurs de terrain. Les questionnements issus des lieux d'éducation sont une des bases des problématiques traitées par les LéA. Les personnels de terrain et les acteurs du lieu d'éducation sont associés étroitement à tous les stades d'élaboration, de mise en œuvre et d'analyse des solutions expérimentées ou des ingénieries produites au sein des LéA. Le travail collectif est un élément fondamental.

Le pôle recherche est garant de la transformation du questionnement des acteurs en problématique de recherche, de la qualité méthodologique sur lesquelles se fonde le travail collectif, et de la diffusion des résultats, auxquels sont associés les participants du LéA. Appuyée sur une équipe de recherche souvent pluridisciplinaire, la recherche LéA se fonde sur des résultats des recherches fondamentales et les nourrit en retour de questionnements originaux. Elle contribue à construire des solutions, à les analyser et produit ainsi des résultats scientifiques nouveaux qui seront diffusés au sein du système éducatif.

Les politiques institutionnelles sont intégrées dans la problématique et dans l'ingénierie testée. La constitution d'un LéA suppose l'engagement d'un nombre significatif d'acteurs dans un même lieu géographique avec une prise en compte de la dimension établissement. Le LéA ne concerne pas que des acteurs pionniers et vise à disséminer ses résultats et ses productions. Dans chaque lieu, sont nécessairement impliqués l'équipe de direction et les représentants des administrations publiques déconcentrées, rectorats, direction des services départementaux de l'éducation nationale, CARDIE, en lien avec les administrations centrales ou les collectivités territoriales.

Le LéA peut être un lieu de formation initiale et continue, notamment pour les étudiants des masters en éducation (dont les MEEF) ; il produit aussi des ressources pour la formation et l'enseignement (type M@gistère, ou autre).

L'implication dans une recherche est un levier de développement professionnel pour les acteurs du terrain qui a des retombées sur les pratiques. Ce développement professionnel peut également se traduire par une entrée dans un processus de diplomation pour certains acteurs (master recherche ou thèse).

Le dispositif LéA est soutenu par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR) par l'intermédiaire de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et de son Département Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation (DRDIE).

Les LéA peuvent être des établissements scolaires, mais aussi des réseaux d'établissements, des bassins de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des centres sociaux, des associations, ou tout lieu portant un enjeu d'éducation (établissement hospitalier, pénitentiaire...).

Les chartes des correspondants LéA et IFÉ ont pour but d'explicitier les rôles de ces deux acteurs essentiels pour le développement du LéA, au niveau du terrain pour le correspondant LéA et au niveau de la recherche pour le correspondant IFÉ. Les missions des deux correspondants s'articulent intimement, leurs interactions et leur collaboration sont indispensables au développement et au fonctionnement du LéA et à son insertion dans le réseau.

Les chartes présentent également des outils qui sont à leur disposition pour mener leurs missions, notamment ceux favorisant la communication et la diffusion des résultats de la recherche vers le monde de l'éducation.

Charte du correspondant IFE

Responsabilités du correspondant IFÉ

- Assurer le développement de la recherche, dont il est le représentant, avec les visées du dispositif LéA.
- Organiser la recherche de manière collaborative en favorisant l'approche réflexive.
- Participer, avec le correspondant LéA, à la communication sur la recherche vers l'ensemble des acteurs et des partenaires du LéA, en s'assurant de la visibilité de l'IFÉ.
- Impulser et favoriser la communication concernant la dimension "recherche" du dispositif LéA vers les partenaires de l'éducation et de la formation (autres LéA, CARDIE, ESPÉ, institutions publiques, collectivités territoriales, parents, patients, public, etc.) en utilisant les ressources du réseau mis en place par l'IFÉ
- rendre compte des activités du LéA auprès de l'IFE, en collaboration avec le correspondant LéA

Statut du correspondant IFÉ

Le correspondant IFÉ est un chercheur ou un enseignant chercheur appartenant à un laboratoire à une équipe de recherche. Il peut être aussi un formateur ayant une charge de recherche (au sein d'une ESPÉ, par exemple).

La reconnaissance du travail du correspondant IFÉ (quotité de service, heures supplémentaires, autre...) devra être discutée avec la direction de l'institution dont il dépend, le correspondant IFÉ et le référent du LéA au comité de pilotage, et sera si possible inscrite dans la convention.

Tâches à accomplir par le correspondant IFÉ

- Participer à la publication des informations sur son LéA: actualiser la page du LéA sur le site des LéA, publier sur le blog, déposer des documents dans le dossier de partage.
- Suivre l'écriture et la signature de la convention en lien avec le correspondant IFÉ, le comité de pilotage des LéA en informant le CARDIE.
- Proposer des projets de recherche pour assurer le financement des recherches menées dans le LéA
- Organiser les recherches collaboratives en

Charte du correspondant LéA

Responsabilités du correspondant LéA

- Coordonner les actions du LéA en assurant les liens entre l'IFÉ, l'équipe de recherche et la structure d'accueil, en particulier les personnels de direction.
- Organiser, avec le correspondant IFÉ, à la communication sur la recherche vers l'ensemble des partenaires du LéA, en s'assurant de la visibilité de l'IFÉ.
- Contribuer avec le correspondant IFÉ à la communication concernant la dimension "recherche" du dispositif LéA vers les partenaires de l'éducation et de la formation (autres LéA, CARDIE, ESPÉ, institutions publiques, collectivités territoriales, parents, patients, public, etc.) en utilisant les ressources du réseau mis en place par l'IFÉ
- rendre compte des activités du LéA auprès de l'IFÉ, en collaboration avec le correspondant LéA

Statut du correspondant LéA

Le correspondant LéA est un membre de la structure d'accueil ou lieu d'éducation. Il peut être impliqué directement dans la recherche en cours (enseignant associé à cette recherche par exemple), mais pas obligatoirement.

Dans le cas où le LéA est un établissement scolaire, l'enseignant correspondant LéA pourra être rémunéré par un forfait horaire dont le montant est précisé en début d'année scolaire. Dans les autres cas, la reconnaissance du travail du correspondant (libération d'un temps de travail, heures supplémentaires, autre...) devra être discutée avec la direction de la structure d'accueil du LéA, le correspondant IFÉ et le référent du LéA au comité de pilotage, et sera si possible inscrite dans la convention.

Tâches à accomplir par le correspondant LéA

- Compléter et actualiser la page du LéA en début de chaque année scolaire sur le site de l'IFÉ
- Suivre l'écriture et la signature de la convention en lien avec le correspondant IFÉ, le comité de pilotage des LéA en informant le CARDIE.
- Organiser et favoriser la transmission de l'information au sein du LéA
 - entre les membres de l'équipe : rappeler les tâches à accomplir et le calendrier prévisionnel, avoir un rôle de catalyseur
 - entre la ou les structures d'accueil et l'équipe : mentionner l'existence du LéA sur le site internet de

<p>les situant dans leur contexte scientifique national et international</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter la recherche conduite dans son LéA lors d'évènements organisés par le correspondant LéA, lors des manifestations du réseau et lors de manifestations scientifiques. • Chercher à développer les liens <ul style="list-style-type: none"> - avec les LéA du réseau notamment travaillant sur des thèmes proches - entre son LéA et les projets qui peuvent s'en inspirer localement, dans le cadre du développement des "constellations" autour des LéA. • Entretenir les relations avec les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels dans le but de développer des partenariats (à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale). • Participer à l'élaboration des livrables (bilans annuels collectifs et individuels) avec l'ensemble de l'équipe, en collaboration avec le correspondant LéA. • Gérer la demande et la répartition des forfaits horaires pour les enseignants participants aux recherches, attester des services faits. • Participer au séminaire de rentrée du réseau des LéA et à la rencontre nationale 	<p>l'établissement et un lien vers le site des LéA, afficher les posters annonçant les manifestations du réseau, organiser des réunions pour présenter les travaux du LéA, notamment en début d'année prévoir un temps de partage avec les responsables d'établissements pour discuter les enjeux de la recherche, faire en sorte que le LéA soit inscrit dans le projet d'établissement...</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'IFé vers l'équipe : communiquer les informations recueillies lors du séminaire de rentrée et de la rencontre nationale des LéA, faire connaître les ressources produites par le réseau, partager les informations concernant les recherches soutenues par l'IFé ainsi que les formations proposées de l'équipe vers l'IFé : inviter chaque membre à s'inscrire sur le site collaboratif du LéA en indiquant son profil, déposer des documents dans l'espace collaboratif, coordonner la rédaction des bilans collectifs et individuels avec le correspondant IFE <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer au-delà : publier des billets sur le blog des LéA (description des travaux, organisation d'actions de formation, récit d'évènements importants, publication d'articles), inscrire le LéA sur la plateforme Expéritèque, participer aux journées de l'innovation, organiser des actions de formation, concevoir un module M@gistere • Développer des relations avec les partenaires extérieurs (collectivités territoriales, associations, entreprises...) ainsi qu'avec l'ESPE. • Participer au séminaire de rentrée du réseau des LéA et à la rencontre nationale • Rédiger un rapport d'activité en fin d'année, s'il est enseignant associé à l'IFé
--	--

Ressources et outils pour accompagner le travail des correspondants

- **Le site de l'IFÉ** contient de nombreuses informations sur l'institut (présentation des équipes de recherche et des groupes de travail, catalogue de formation de formateurs, ressources de Veille et analyses, lien vers la bibliothèque...)
- **Le site public des LéA** décrit le dispositif, le réseau des LéA, donne les informations officielles sur chaque LéA et des liens vers les ressources produites par les LéA
- **L'espace collaboratif du site des LéA** permet le partage de documents et les échanges entre LéA (forum) et contient des documents de références fournis par l'IFE. Il est ouvert à tous les membres du réseau qui le souhaite et en particulier aux correspondants LéA et IFE.
- **Le blog des LéA**, intégré à la plateforme Hypothèse, est l'outil de communication du réseau des LéA, entre ses acteurs, mais aussi vers tous les internautes intéressés. Il affiche les temps forts de la vie de chaque LéA et les évènements du réseau.
- **Le kit de communication**, accessible dans l'espace collaboratif du site des LéA, il rassemble différents outils pour faciliter la communication au sein de chaque LéA et avec ses partenaires.

